

Remerciements

Nous tenons à remercier en premier lieu Dieu qui nous a donné la force et le courage tout au long de notre cursus universitaire.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de mémoire.

Nos vifs remerciements vont à madame ABDOUN LILA pour ses conseils qui nous ont été très précieux et aussi sa disponibilité, sa gentillesse, sa patience et sa persévérance dans l'encadrement de ce modeste travail, pour cela nous sincère gratitude et notre Respect le plus profond.

De même, nous remercions Madame SID ALI KARIMA et HATTAK CHAFIA les responsables de notre stage Pratique pour leurs gentillesse et pour les conseils bienveillants dont vous nous gratifiez, le temps qu'il nous à patiemment consacré, la pertinence de leur conseils et leur orientations dont ont eu le privilège de bénéficier. Sans oublié tout l'équipage de primaire BOUDA MOUHAND Said.

Nous sincères remerciement s'adressent aussi aux membres de jury pour l'honneur qu'ils nous ont fait d'avoir acceptés d'évaluer à nous travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

- *A mes chers parents qui n'ont jamais cessé de m'encourager durant mes études*
Je leurs témoigne mon respect profond et beaucoup de reconnaissances pour tout ce que qu'ils ont fait pour moi à qui je ne rendrai jamais assez.
- *A mes adorables sœurs*
- *A mes chers frères*
- *A ma binôme et copine : FERROUDJA*
- *A tous ceux et celles que j'aime et qui me connaissent*
- *A toutes celles et ceux qui ont directement ou indirectement contribué A la réalisation de ce mémoire.*

DJAZIRA

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents les personnes les plus chères à mes yeux

Pour leurs soutien tout au long mon parcours éducatifs que DIEU les protèges

- *A mes chères sœurs*
- *A toute la famille SAIDI*
- *A ma chère copine et binôme DJAZIRA*
- *A tous mes amis*

FERROUDJA

SOMMAIRE

Introduction général.....	06
Chapitre I : L’oral en classe de français langue étrangère (FLE).....	11
Chapitre II : la pédagogie du projet.....	24
Chapitre III : la prise en charge de l’enseignement/apprentissage de l’oral au primaire	37
Conclusion générale.....	47

***introduction
générale***

Introduction générale

Introduction

Dans le cadre de notre étude nous pensons que l'homme acquiert l'oral avant d'aller à l'école. La communication orale, évidemment, précède toujours l'écrit. Les enfants apprennent à parler leur langue maternelle avant d'apprendre à écrire et possèdent une bonne maîtrise de l'oral avant même d'aller à l'école. Pareillement, les apprenants d'une langue étrangère se trouvent confrontés immédiatement à la langue orale dès le début de leur apprentissage et souhaitent être, le plus rapidement possible, capables de communiquer oralement et donc acquérir une compétence de compréhension et d'expression.

D'abord, l'apprentissage d'une langue étrangère se réalise à partir de situations de communication authentifiées et signifiantes. Pour maîtriser le français et une autre langue étrangère en classe, il faut vivre dans plusieurs situations de communication. Ensuite, l'instituteur doit préciser des conditions spontanées ou concevoir des situations, où il y a une réelle motivation.

Etant donné que la langue est le motif des échanges et l'engin d'apprentissage, il reste essentiel d'offrir aux apprenants un milieu stimulant et aisé en langage. Les supports, les images, les composants concrets, étiquetés et les stockages de mots élaborés durant les remue-méninges, prennent part à la connectique de la langue. Autant, l'emploi d'informations authentiques explique à l'apprenant une hétérogénéité dans la langue écrite et parlée, par exemple: les émissions de TV, les théâtres, la littérature, les vidéos et les chansons. Selon Jean-Pierre l'oral c'est "Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques". Parler une langue, c'est nettement plus que savoir et fabriquer quelques mots; c'est également en savoir plus sur les normes qui conduisent l'arrangement des phrases. L'apprenant doit être mis en contact avec la langue pour en savoir les règles de l'organisation de mots. Par conséquent, l'un des objectifs de l'apprentissage d'une langue étrangère est de concevoir de côté des apprenants la capacité de s'exprimer dans cette langue. La fabrication est l'une des principes phases dans l'apprentissage d'une langue.

L'enseignement de l'oral en 5^{ème} année primaire doit être prioritaire, vu la déficience de l'oral en mettant en œuvre cette enseignement au niveau des programmes officiels.

Introduction générale

Notre étude sur l'enseignement, apprentissage de l'oral au fondamental algérien, cas des apprenants de la 5^{ème} année primaire, consiste à relever les difficultés liées à la pratique de l'oral et les facteurs qui sont à l'origine.

Lors de nos divers entretiens avec l'enseignante, nous avons constaté que le jeu en tant que moyen de stimulation et méthode d'apprentissage répond aux critères pédagogiques adaptés au développement cognitif des apprenants, prend en considération les besoins psychologiques de ces derniers et encourage les interactions et la communication orale en classe de FLE ; cela, grâce au climat harmonieux créé par le jeu ; le tout dans un équilibre entre la tension et la détente au moment du jeu. Cette situation a été confirmée pendant notre enquête lorsqu'on a pratiqué quelques jeux en classe de la 5^{ème} année primaire à BOUDA MOUHAND SAID à Bouzeguene, dans le but de concevoir les différentes difficultés rencontrés pendant ces jeux et constaté le niveau de l'oral chez ces élèves.

La langue étrangère a pour but à ce que l'apprenant puisse s'exprimer aisément et qu'il soit communicant. La didactique des langues étrangères s'intéresse aujourd'hui d'avantage à l'oral qui fait l'objet de nombreuses recherches au niveau de la méthodologie d'enseignement. Nous avons mentionné dans le premier chapitre quelque conceptions principales de notre domaine, dans le deuxième chapitre, nous avons traité comment enseigner et évaluer l'oral. Le chapitre pratique, nous a permis de nous confronté au monde de l'enseignement dans toutes ces dimensions.

Nous avons remarqué que les apprenants ne s'expriment pas toujours en langue étrangère, malgré la connaissance préalable de certaines règles de la langue française. L'objectif principal de tout enseignement/apprentissage d'une langue étrangère est de développer chez l'apprenant des compétences qui lui permettent de communiquer aussi bien à l'oral qu'à l'écrit afin de se frotter à d'autres cultures et développer un esprit de tolérance, de respect de l'Autre et une compétence interculturelle. Notre problématique est formulée comme suit:

Force est de constater que l'élève de la 5^{ème} année primaire est incapable de s'exprimer aisément à l'oral et ce malgré ces 2ans d'apprentissage de la langue française.

Quel est donc l'origine de la faiblesse de l'élève à l'oral?

Pour tenter d'apporter des éléments de réponse, nous essayons de répondre aux questions suivantes:

Introduction générale

1-Quelles sont les difficultés d'apprentissage que l'apprenant rencontre dans la pratique de l'oral?

2-quelles sont les solutions possibles pour avoir un niveau de français oral assez performant?

3 comment expliquer les lacunes dans l'expression orale chez les élèves de 5^{ème} année primaire?

Les hypothèses

1- les élèves de 5^{ème}année primaire ont généralement des difficultés de prononciation des lettres, des sons et aussi ils ne comprennent pas les phrases qu'ils lisent. Certains élèves n'arrivent même pas à déchiffrer les textes.

2-regardez les films et les documentaire en français pour améliorer le vocabulaire, essayer de communiquer en français sans avoir peur de faire des fautes, demander de l'aide pour éliminer ses principales erreur a l'oral, lire des livres.

3-le programme scolaire insiste plus sur l'écrit que sur l'oral, donc il faudrait beaucoup plus privilégier les exercices portant sur l'oral comme le dialogue, le travail de groupe, les projets, et ne pas seulement viser les exercices de grammaire et de conjugaisons.

L'élève doit lui-même s'exprimer en français et d'éviter de répondre en kabyle ou en arabe en classe.

chapitre I:
l'oral en classe
de français
langue étrangère
(FLE)

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

Introduction

Au Primaire, l'activité de l'oral en classe de FLE, peut être développée et valorisée en tant que pratique et moyen de communication utile dans le contexte scolaire. Elle est une pratique de classe indispensable aux apprentissages.

L'oral pour un enfant au Primaire est un moyen d'exposition de son imagination .Il est aussi pour que les élèves se souviennent mieux d'une idée ou une notion qu'ils ont entendue .Ainsi l'oral permet l'entraînement aux formules et à réfléchir puisque la connaissance est mieux structurée lorsqu'elle est exprimée oralement .Au moment de l'apprentissage oral, l'élève a le droit à l'erreur en tant qu'outil d'enseignement, donc l'erreur permet à l'élève de reformuler sa parole jusqu'à ce que l'idée soit juste et la notion soit exprimée d'une manière correcte, afin d'améliorer sa performance.

1 Définition de quelques termes

1.1 Définition de l'oral

Nous allons tenter de donner plusieurs définitions du concept de l'oral selon différents dictionnaires consultés, nous constatons que toutes ces définitions se rejoignent.

Dans le dictionnaire LAROUSSE nous trouvons la définition suivante :

« Oral » vient des termes latins « oralos », « oratoris » désignant la « bouche ».

Dans son sens actuel, le terme oral garde un aspect de son sens traditionnel ; c'est-à-dire qu'il renvoie toujours à la bouche : « oral » veut dire : « de la bouche » : qui concerne la bouche « fait de vive voix, transmis par la voix »

Selon Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui, Canada, l'oral est défini comme «opposé à l'écrit, qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbal.»

Selon le dictionnaire HACHETTE encyclopédique, l'oral est « transmis ou exprimé par la bouche. La voix (par opposition à écrit) qui a rapport à la bouche».

D'après ces définitions nous pouvons constater que l'oral se caractérise par deux traits considérables, la parole et la voix

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

1.2 Définition de l'enseignement

L'enseignement est une activité à long terme qui se déroule dans une institution spécifique, confiée à des personnes compétentes, son but est de permettre aux enseignés d'acquiescer les savoir-faire et les savoirs organisés.

Le but de l'enseignement est de faire comprendre certains concepts aux élèves et de développer leur désir de savoir d'avantage, selon le ministre de l'éducation du Québec (1999.p226-227)

1.3 Définition de l'apprentissage

Le dictionnaire de didactique des langues donne la définition suivante : l'apprentissage est un « modelage ou réglage d'un comportement adaptatif conforme aux exigences d'une situation nouvelle ou modalités contraignantes d'une procédure. Autrement dit ; acquisition et organisation de répertoires moteurs concrets ou symboliques non disponibles à la connaissance » (GALISON.R, COSTE, D, 1967). Autrement dit ; l'apprentissage est la façon avec laquelle l'apprenant intègre les étapes à suivre ou la méthode utilisée pour apprendre à s'exprimer en français.

1.4 Expression orale

La compétence d'expression orale présente selon Veltcheff et Hilton (2003 :124) deux spécificités au regard de l'évaluation :

- elle met en jeu des aspects particuliers [...] du savoir être des apprenants, la timidité ou le caractère extraverti d'un individu entrant irrémédiablement en compte ;
- elle présente une vraie difficulté dans la réalité quotidienne de l'évaluateur. Souvent, par manque de temps, cette compétence est moins systématiquement évaluée que les autres.

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues stipule que, dans n'importe quelle situation de communication, « l'utilisateur de la langue joue alternativement le rôle du locuteur et de l'auditeur ou destinataire avec un ou plusieurs interlocuteurs afin de construire conjointement un discours conversationnel dont ils négocient le sens suivant un principe de coopération » (2005, 60). Autrement dit, dans une situation de communication orale, on joue le rôle du locuteur et de l'auditeur en même temps.

L'expression orale, qui constitue un objectif fondamental de l'enseignement des langues étrangères, a connu un grand engouement avec la méthodologie SGAV, et la

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

didactique des langues met actuellement la communication orale au premier plan de ses priorités.

En effet, l'objectif de tout processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère est l'acquisition d'une compétence de communication afin de rendre les apprenants capables de se débrouiller dans différentes situations de communication.

Cela nécessite de la part des apprenants l'appropriation des moyens linguistiques et non linguistiques pour agir et réagir de façon appropriée dans différentes situations de communication. L'acquisition d'une compétence de communication nécessite l'acquisition des savoirs, et des savoir-faire et des savoirs-être. L'apprenant développe progressivement des savoirs et des savoir-faire au niveau linguistique, socioculturel et des stratégies de la communication. L'acquisition des conduites langagières orales est un processus complexe qui s'inscrit dans la durée et ne se limite pas à la connaissance de la composante linguistique. Elle englobe les autres composantes de la compétence communicative (référentielle, socioculturelle, cognitive, etc.). Négliger ces facteurs peut-être source de blocage pour les apprenants étrangers. Par conséquent, il est nécessaire de tenir compte de tous ces éléments fondamentaux pour l'intercompréhension. L'expression orale est la composante qui pose le plus de problèmes à certains apprenants mal à l'aise en prenant la parole en classe. Or, la tâche principale du professeur consiste à faire parler les apprenants, c'est-à-dire à favoriser cette prise de parole. Il peut alors utiliser des activités ludiques qui détendent l'atmosphère entre les apprenants. Il peut aussi organiser des conversations à deux ou à trois qui rendent plus facile le dialogue, la prise de parole y étant plus aisée que devant l'ensemble de la classe. Il s'agit ici de sortir de l'interaction enseignant/apprenant en suscitant aussi des interactions apprenant/apprenant et en créant les conditions d'une communication qui minimisent (dans la mesure du possible) tout ce qui inhibe la prise de parole devant les autres.

D'un point de vue méthodologique, il s'agit d'encourager les apprenants à prendre la parole en classe et à valoriser leurs productions : faire des exposés, jeux de rôle, chants, parler spontanément, lecture à haute voix, etc. Ainsi les pratiques de classe se diversifient, que ce soit au niveau de la compréhension ou à celui de la production. On utilise des entretiens, des simulations qui impliquent des résolutions de problème ou des décisions à prendre. On utilise aussi les émissions de radio, les courtes informations *flashes*, les bulletins météorologiques, le récit, etc. (Marinez, 1996, 91).

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

Dans ce cadre, la lecture à haute voix ou l'oralisation de l'écrit joue également un rôle fondamental dans l'acquisition de la compétence d'expression orale. D'après Vald (2008, 38-39), « la lecture-modèle de l'enseignant permet de fournir des bases d'apprentissage de la prononciation correcte en langue étrangère, elle propose une segmentation du texte, segmentation qui va servir de base à l'explication, elle sert enfin pour les questions d'ancrage pour les questionnements qui vont suivre ». La lecture présente ainsi un moyen très intéressant pour un travail sur la langue dans ses différents aspects : prononciation, prosodie, élocution, compréhension, vocabulaire, discussion, interaction, analyse, résumé, synthèse, etc.

La lecture à voix haute est un moyen pour les apprenants de préciser leurs représentations orthographiques et phonologiques des mots. Elle est considérée comme support à l'apprentissage, à l'évaluation et à la compréhension du texte. La lecture est ainsi une base de travail assez pertinente pour travailler différents aspects et fonctions du langage.

2 La place de l'oral en méthodologies de l'enseignement des langues

2.1 La méthodologie traditionnelle (du 18^{ème} siècle et la première partie du 19^{ème} La méthodologie traditionnelle ou grammaire-traduction dominait largement dans l'enseignement des langues vivantes jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

Jusqu'à la première moitié du XIX^{ème} l'apprentissage des langues vivantes se focalisait sur l'écrit, en particulier sur la grammaire, la version et le thème, s'inspirant ainsi de l'enseignement des langues mortes. Mais progressivement les instances chargées de régir l'enseignement des langues vivantes, devant l'influence des méthodes orales, commencent à prôner/imposer l'enseignement de l'oral. Et dès le 18 septembre 1840 l'instruction de l'Education Nationale fit une explication très précise de la méthodologie traditionnelle et de son application en classe de langue étrangère

Cette méthodologie se fondait sur la lecture et la traduction des articles littéraires en langue étrangère, ce qui plaçait donc l'oral ou second plan. Elle se caractérisait par l'enseignement des langues anciennes, par conséquent l'importance est donnée à la grammaire, la littérature étant le domaine privilégié de l'apprentissage d'une langue. Le recours à la traduction était fréquent.

Selon Christian PUREN : «*Au 18^{ème} siècle, l'application de la méthode traditionnelle que l'on appellera plus tard " grammaire/traduction" finit par constituer l'essentiel de la méthodologie des trois premières années d'enseignement du latin (...) ».*

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

- Elle repose sur le procédé de mémorisation / restitution.
- La fin de 19^{ème} siècle marque le début d'une remise en cause de cette méthode.

2.2. La méthodologie naturelle (la fin de 19^{ème} siècle): Historiquement, elle se situe à la fin de 19^{ème} siècle et a coexisté avec la méthodologie traditionnelle bien qu'elle suppose une conception de l'apprentissage radicalement opposée.

Ce sont les observations sur le processus d'apprentissage de la langue allemande de F.GOUIN qui en sont à l'origine. Il a en effet été le premier à s'interroger sur ce qu'est la langue et sur le processus d'une langue pour en tirer des conclusions pédagogiques. Il affirme que la nécessité d'apprendre des langues viendrait du besoin de l'homme de communiquer avec d'autres hommes et de franchir ainsi les barrières culturelles. C'est pourquoi il faut enseigner l'oral aussi bien que l'écrit, même si l'oral doit toujours précéder l'écrit dans le processus d'enseignement / apprentissage.

C'est à partir de méthode de F.GOUIN que les méthodes didactiques vont se baser sur des théories de l'apprentissage (psychologique, sociologique, linguistique, etc.) et vont prôner l'importance de l'oral.

Selon F.GOUIN, l'apprentissage d'une langue étrangère doit se faire à partir de la langue usuelle, quotidienne, si l'on prétend que cet apprentissage ressemble le plus possible à celui de la langue maternelle par l'enfant. D'après lui, un enfant apprendrait sa langue maternelle par un principe "d'ordre". Il se ferait d'abord des représentations mentales des faits réels et sensibles, puis il les ordonnerait chronologiquement et enfin il les transformerait en connaissances en les répétant dans le même ordre, après une période " d'incubation" de cinq à six jours. L'enfant n'apprendrait donc pas des mots sans rapport, mais plutôt ajouterait les nouvelles connaissances à son acquis voir le grec et le latin, enseignement d'une langue normative centrée sur personnel. La langue étant essentiellement orale, l'oreille serait l'organe réceptif du langage, c'est pourquoi l'enfant devrait être placé en situation d'écoute prolongée en langue étrangère.

C'est pour cela que F.GOUIN peut être considéré comme le pionnier de l'immersion et le premier qui a primé le sens sur la forme et la proposition sur le mot.

En dépit des critiques qui ont été faites à la méthode naturelle de F.GOUIN et de la difficulté de sa mise en place dans le système scolaire. Il est indéniable que cette méthode a provoqué une certaine révolution en s'opposant radicalement à la méthodologie traditionnelle

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

utilisée par ses contemporains. Cette opposition entre les deux a donné naissance aux graines de la didactique des langues étrangères et à la méthodologie directe.

2.3 La méthodologie directe (de 1901 aux années 1960) : La méthodologie directe ouvre la fin du 19^{ème} siècle puisqu'elle est officiellement imposée dans l'enseignement secondaire français par les instructions ministérielles de 1901. L'appellation méthodologie directe désigne l'enseignement qui se fait directement dans la langue à apprendre. Désormais, l'enseignement de la langue étrangère veut devenir fonctionnel en répondant à un besoin réel: communiquer efficacement avec l'étranger. Le choix rejoint le principe fondamental de l'éducation nouvelle dont la théorie prend forme vers la fin du 19^{ème} siècle. La méthodologie directe se caractérise par les démarches suivantes:

- ❖ Intuitive: la perception de l'objet ou de l'action précède le mot et favorise sa compréhension;
- ❖ audio-orale: la primauté est donnée à l'oral; on écoute et on parle;
- ❖ active: on apprend la langue en la pratiquant;
- ❖ imitative: on imite les rôles même avant de comprendre;
- ❖ Répétitive: les acquis se fixent à force d'écouter et de répéter.

Dans la méthodologie directe, on part toujours de la phrase et non du mot isolé. Ch. PUREN souligne à cet effet que: « L'une des conséquences révolutionnaires de l'application de la méthode intuitive dans l'enseignement des langues étrangères est l'apparition très nette de la notion d'approche globale ou synthétique ».

2.4 La méthode active (depuis les années 1920 jusqu'aux années 1960) : Adhère aux orientations de l'éducation nouvelle. Elle prend son essor dans les années 1920 et se différencie de la méthodologie directe par les traits suivants:

- elle donne place aux textes pendant l'apprentissage;
- elle n'exclue pas le recours à la langue maternelle pour apporter l'aide nécessaire aux élèves;
- elle exploite les possibilités audio-visuelles;
- elle donne une large place à l'initiative des élèves;
- la méthode active ne se définit pas clairement;

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

- elle paraît moins explicite par rapport à la méthodologie directe dont les principes étaient claires et les supports didactiques traçaient de manière précise les lignes d'action.

2.5 La méthodologie audio-orale (de 1940 à 1970) : La méthodologie audio-orale s'est développée aux Etats-Unis durant la période 1940-1970 et s'est inspirée d'une expérience didactique menée dans l'armée pour former rapidement un grand nombre de militaires à comprendre et à parler les langues des différents champs de bataille de la Seconde Guerre Mondiale. Cette méthodologie a bénéficié des apports de deux domaines: la linguistique avec l'avènement du Structuralisme pour le choix des contenus à enseigner; et la psychologie, avec le Behaviorisme qui met l'accent sur les processus d'acquisition avec le montage d'habitudes verbales, la langue est conçue selon un jeu d'associations entre des stimuli et des réponses établies par le renforcement.

L'accent est mis sur l'oral, on a recours à des exercices de répétition et l'acquisition des structures syntaxiques se fait sous la forme d'automatismes.

En grammaire, on privilège la forme plutôt que le sens. Ainsi les éléments de la phrase sont mis en relation sur l'axe paradigmatique en opérant des substitutions, sur l'axe syntagmatique en additionnant les mots de la phrase, en opérant des transformations de la phrase simple à la phrase complexe.

2.6 La méthodologie structuro-globale audiovisuelle SGAV (de 1960 à 1970): Cette méthodologie vise à enseigner la parole en situation (ce que la linguistique de F. de SAUSSURE évacue), la priorité est donc donnée à l'oral qui est conçu comme objectif d'apprentissage et comme support d'acquisition. Chaque "leçon" consiste en un dialogue qui véhicule la langue de tous les jours et qui se développe dans une situation de communication de la vie quotidienne.

L'enseignement de la grammaire est implicite et inductif, il s'intéresse plus à la parole qu'à la langue, c'est la parole en situation qui est retenue.

L'oral prime et l'accès au sens est favorisé par la situation visualisée, ce sont les phénomènes intonatifs qui permettent d'accéder au sens grâce aux informations situationnelles. En effet, les structures SGAV sont beaucoup plus sémantiques que morphosyntaxique. Comme pour la méthodologie audio-orale, l'écrit n'est considéré que comme un dérivé de l'oral, son apprentissage est par conséquent différé.

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

2.7 L'approche communicative (de 1970 à aujourd'hui) : Il est incontestable que l'approche communicative s'inscrit dans un mouvement de réaction par rapport aux méthodes précédentes, audio-orales et structuro-globale audiovisuelles.

et selon Le Dictionnaire Français LAROUSSE : communiquer vient du latin "*communicare*" qui signifie "*être en relation avec*" ou "*mettre en commun*". Donc, la communication est *l'action de communiquer, d'établir un rapport avec autrui, de transmettre quelle que chose à quelqu'un.*

C'est dans les années 1970 que les notions de "communication" et de "compétence de communication" sont introduites en didactique des langues.

Partant de l'expression « *Il est impossible de ne pas communiquer* J.P.CUQ définit la compétence: « *Ce terme recouvre trois formes de capacité cognitive et comportemental: compétences linguistique, communicative et socioculturelle* ».

L'expression « compétence de communication » est introduite par HYMES en 1971: «*Toute théorie d'une langue spécifique doit viser à expliciter les capacités et les savoir-faire qui entrent en jeu dans la performance linguistique d'un locuteur natif parlant couramment.*».

L'approche communicative se base sur les principes suivants:

- Considérer la langue comme instrument de communication;
- L'oral occupe une place de choix dans cette approche;
- Réhabiliter l'écrit;
- Privilégier le sens;
- Acquérir un savoir-faire;
- Faire acquérir à l'apprenant la langue dans la variété de ses registres et usages;
- Enseigner la langue dans sa dimension sociale;
- Les énoncés dépassent le cadre de la phrase et c'est la notion de discours qui est retenue;
- Large place faite à la grammaire explicite et à la conceptualisation.

2.8 L'approche actionnelle

Après l'approche communicative des années 1980 et depuis le milieu des années 1990, nous sommes dans une nouvelle approche pédagogique appelée "**approche actionnelle**".

Celle-ci propose de mettre l'accent sur les tâches à réaliser à l'intérieur d'un projet global. L'action doit susciter l'interaction qui stimule le développement des compétences réceptives et interactives. La perspective actionnelle est proposée par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) rédigé par le Conseil de l'Europe en 2001. En effet, le cadre est un outil vise à fournir une base commune pour l'enseignement et

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

l'apprentissage des langues. L'approche actionnelle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

3. Objectifs de l'enseignement /apprentissage de l'oral

En didactique des langues, l'oral désigne « le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques » (Robert, 2008, 156). Par conséquent, parler d'une didactique de l'oral, faisant de l'oral un objet explicite d'enseignement, semble possible.

On peut parler aussi de « conduites langagières », dans le sens où il s'agit « d'activités de discours » qui structurent le rapport au monde et à l'expérience, en plus qu'elles concrétisent l'apprentissage scolaire.

Cependant, l'essentiel, pour une didactique qui se pose la question du développement de l'expression orale, n'est donc pas tant de caractériser l'oral en général et le travail exclusif sur les aspects de surface de la parole, mais plutôt de connaître diverses pratiques langagières orales et les rapports très variables qu'elles entretiennent avec l'écrit. (Dolz et Schneuwly, 1998, 62).

Il s'agirait ainsi de se pencher sur différentes variétés de l'oral, ou, plus justement, sur les différentes stratégies de la communication orale, sachant qu'elles varient selon les locuteurs et les contextes.

Il s'agirait donc de définir et de développer l'oral dans ses diverses possibilités pratiques, de distinguer les différentes matières de l'oral et leur didactique. En effet, la constitution de l'oral comme objet légitime d'enseignement exige une clarification des pratiques langagières orales comme référence pour une exploitation pédagogique et une caractérisation des spécificités linguistiques et des savoir-faire impliqués dans ses pratiques. Mais la question reste toujours posée : quelle méthodologie pour une telle variation ?

Maurer (2001, 69) soulève un autre aspect de la question quand il parle du problème que rencontre la didactique de l'oral. Un problème qui, selon lui, se pose à l'institution scolaire dans son ensemble et qui concerne « l'articulation entre les savoirs scolaires et les savoirs sociaux ». C'est-à-dire que la question de l'oral dans le cadre scolaire a besoin d'être travaillée en liaison avec la communication dans la société. D'ailleurs, pourrait-il en être autrement, sachant qu'on apprend la langue pour communiquer dans la société, et que les apprenants *introduisent* évidemment la pratique sociale de la langue dans le cadre scolaire.

Dans ce cadre, précise Nonnon, (2000, 75) « derrière la demande relative à l'oral, se dit le besoin de mieux réguler la communication scolaire, les échanges entre personnes, groupes, mondes culturels pour que la société scolaire puisse fonctionner sans trop de conflits

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

d'exclusion et assurer les apprentissages dans de bonnes conditions par le plus grand nombre »

C'est dire que la question de l'enseignement de la langue a aussi, d'abord, pour objectif

Le travail de l'oral permettrait donc de favoriser une bonne communication entre l'enseignant et les apprenants et par la même le déroulement dans de bonnes conditions de l'acte pédagogique.

Mais, note Rosier (2002, 87), tout dépend bien sûr des objectifs que vise tout enseignement : quand l'objectif est de développer les capacités orales chez les apprenants, certains exercices doivent être mis en œuvre pour entretenir des « liens étroits avec les pratiques sociales de référence ». Lors de l'apprentissage de l'oral, les exercices sont donc en partie aussi liés aux besoins de communiquer en société.

Ces exercices devraient, selon Dolz et Schneuwly (1998, 100-101), présenter les aspects suivants :

1. amener l'apprenant à « se représenter la situation de communication » : il apprend à envisager le but visé (convaincre, expliquer ou autre). Il apprend à se représenter le destinataire du texte, à l'identifier et à se représenter aussi son propre statut en tant qu'auteur : parle-t-il en tant qu'apprenant ou autre ?

2. « élaborer et connaître des contenus » : le problème des contenus se pose selon des activités langagières envisagées. Certaines activités amènent l'apprenant à connaître les techniques et les méthodes pour élaborer des contenus, d'autres le conduisent à utiliser des contenus déjà maîtrisés. D'autres activités le mènent vers une oralisation de l'écrit. Dans ce cas, le contenu et la structure des textes à dire doivent être parfaitement connus et compris par l'apprenant

3. « organiser et planifier l'activité » : une activité orale « publique » demande une préparation qui diffère fortement selon les cas.

4. « mettre en texte » : l'apprenant est amené à choisir les moyens langagiers les plus efficaces pour être compris par les auditeurs. Ainsi, il doit apprendre à utiliser le vocabulaire approprié en fonction de la situation de communication dans laquelle il est engagé sans oublier l'implication corporelle que suscite le mode oral et la prise en compte de ses spécificités.

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

4. Spécificité de l'oral

Par rapport à l'écrit, la première particularité de l'oral est son caractère éphémère. Lorsqu'on est devant un texte écrit, on a toujours la possibilité de relire ou de modifier.

Concernant l'oral, lorsqu'on est en situation de communication de la vie courante, on peut demander à l'interlocuteur de répéter toutefois il est impossible de le faire tout le temps. Par contre, s'il s'agit de comprendre une information diffusée à la radio ou à la télévision, il est impossible de recourir à la répétition.

Pour parler de système oral, il faut tenir compte de plusieurs facteurs issus tant du discours émis que de la situation de communication dans laquelle il est émis. Ces facteurs, qui ont un rôle très important dans l'intercompréhension, peuvent être regroupés, d'après les auteurs de l'ouvrage « Enseigner le FLE : Pratiques de classe »(2005, 21-25) en trois catégories :

4. 1. Les traits de l'oralité

Ces traits propres à l'oral ont des fonctions syntaxiques et sémantiques variées.

- les traits prosodiques (les pauses, les accents d'insistance, les modifications de courbe intonative, le débit.).
- les liaisons et les enchaînements.
- les contractions : les professeurs de français veillent à enseigner une langue grammaticalement correcte. Cependant, dans la conversation avec des natifs, les raccourcis sont fréquents « y a pas », « chai pas », « t'as vu » etc.
- les hésitations et les ruptures.
- les interjections et les mots de discours.
- les parasitages dans la conversation.
- les interruptions de parole et les conversations croisées.

4. 2. Le jeu social

Il regroupe les accents régionaux et sociaux, les registres de langue et les implicites culturels

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

4. 3. Le corps

La gestuelle, les mimiques et la proxémie, c'est-à-dire la distance entre les personnes et les contacts physiques entre les locuteurs, jouent un rôle très important dans la communication orale.

En effet, apprendre et communiquer en une langue étrangère impliquent à la fois la parole et l'écoute. Tout travail de l'oral amène à prendre conscience de la nécessité de considérer les deux aspects de l'oral à la fois: la compréhension et l'expression.

Chapitre I : l'oral en classe de français langue étrangère (FLE)

Conclusion

Nous pouvons dire, en guise de conclusion, qu'il est tout à fait légitime d'enseigner l'oral comme objet à part entière en classe de langue, de façon à ce que les apprenants prennent en charge leurs propres apprentissages et que l'enseignement de l'oral ne demeure plus un fardeau ni pour les enseignants ni pour les apprenants.

Pour conclure, il est à noter que l'enseignant doit guider les apprenants dans le processus d'acquisition d'une compétence de communication orale et leur fournir les moyens qui leur permettent [d'auto-apprendre]. Dans ce sens, il faut s'intéresser davantage aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et voir quel rôle elles peuvent jouer dans l'autonomisation de l'apprentissage et de l'évaluation.

***chapitre II:
la pédagogie du
projet***

Chapitre II : la pédagogie du projet

Introduction

L'oral est un **objet d'enseignement** au même titre que les autres disciplines. Mais il faut pour cela pouvoir le définir, en percevoir les difficultés et pouvoir l'évaluer.

Il est difficile d'enseigner l'oral, mais c'est absolument nécessaire de lui accorder une place importante car la pratique de l'oral est transversale, il est présent dans toutes les disciplines et dans de nombreuses situations. Il est donc difficile de l'isoler et d'en faire une discipline à part entière.

1- Qu'est-ce qu'une compétence orale

La compétence orale devient plus importante dans les sociétés modernes et aussi dans l'enseignement des langues. On ne peut vraiment connaître la langue si l'on exclut les usages parlés.

La compétence orale se compose de deux compétences principales: la compréhension et la production ou l'expression.

1-1 La compréhension orale

Dans tout processus d'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère la compréhension orale est une compétence que l'apprenant doit acquérir, car elle constitue l'un des maillons forts de l'apprentissage d'une langue étrangère. Elle se situe au début du dispositif d'appropriation de nouveaux actes de langage.

Selon J.P.CUQ :

La compréhension orale est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute.

Dans les années 1970, avec l'introduction des documents dits authentiques en classe de langue, la compréhension de l'oral a commencé à occuper un rôle primordial. Celle-ci est considérée aujourd'hui comme un objectif d'apprentissage à part entière.

De nos jours, Christine TAGLIANTE remarque que:

*Les documents sonores **authentiques** sont utilisés dès le début de l'apprentissage, dès la leçon zéro. La prise de contact avec la langue cible, parlée par différents locuteurs natifs, est immédiate⁽³³⁾*

D'après Louis. PORCHER cité par J.P.CUQ et I.GRUCA :

Chapitre II : la pédagogie du projet

La compétence de réception orale est de loin la plus difficile à acquérir et c'est pourtant la plus indispensable. Son absence est anxiogène et place le sujet dans la plus grande "insécurité linguistique"

La compréhension orale n'est pas seulement une simple activité de réception d'un message à décoder et le développement de cette compétence réside dans l'interaction des savoirs et des savoir-faire requis, comme l'affirme I.GRUCA cité par L.PORCHER :

La compréhension de l'oral «n'est pas une simple activité de réception: elle suppose la connaissance du système phonologique, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication, sans oublier les facteurs extralinguistiques comme les gestes ou les mimiques. La compétence de la compréhension de l'oral est donc, et de loin, la plus difficile à acquérir, mais la plus indispensable. Introduire une pédagogie de l'écoute pour apprivoiser l'oreille et favoriser le temps d'exposition à la langue étrangère et aux différents types de discours sont nécessaires dès les débuts de l'apprentissage même si l'accès au sens n'est que partiel ».

- Les étapes de la compréhension orale

Il faut noter que la compréhension orale passe par quatre étapes essentielles qui sont:

- **Le discrimination:** où il s'agit de reconnaître les sons tels qu'ils ont été émis (prononcés ou entendus);
- **La segmentation:** dans cette étape, il faut reconnaître où s'arrête chaque mot dans la chaîne parlée (donc séparation des mots);
- **L'interprétation:** il s'agit de reconnaître chaque mot, ce qu'il est et ce qu'il désigne en réalité;
- **La synthèse:** après avoir reconnu les sons, les mots et leurs sens, on regroupe les mots pour comprendre la chaîne parlée en tant qu'énoncé.

Tout mot non discriminé, non segmenté, échappe à l'interprétation et laisse un " vide " de sens et mène à des malentendus ou même à des paradoxes.

En communication, et lors d'un cours de langue, l'apprenant pour comprendre l'oral, se pose des questions (des hypothèses en rapport avec le contexte discursif" selon la situation")

Chapitre II : la pédagogie du projet

puis, il procède à la vérification de ces données par la prise d'indices qui permettra de confirmer ou d'infirmer les attentes de l'apprenant; l'enseignant aidera pour arriver à une compréhension acceptable, voir exacte, à travers les questions qu'il pose autour du sujet (qui? quoi? comment?...) pour anticiper la signification du message car, plus l'enseignant (l'auditeur de manière générale) apporte d'information aux sujets abordés moins l'apprenant a besoin de chercher d'hypothèses ou indices.

La compréhension orale exige la distinction entre les deux types de discours les plus fréquents:

1- Les situations de face à face: dans ces situations l'auditeur est directement impliqué dans la communication. La présence d'autres éléments, comme par exemple la gestuelle, la mimique qui accompagne la parole et la possibilité d'intervenir auprès des locuteurs pour demandes de répéter ou de préciser, contribuant à la construction de la compréhension globale.

2- Les situations dans lesquelles l'auditeur n'a aucune prise. Cette catégorie englobe tous les documents sonores, comme par exemple les enregistrements ou les émissions audio ou audiovisuelles.

En classe de langue étrangère, l'enseignant doit développer chez les apprenants deux aptitudes:

a- La perception auditive

Une des principales difficultés, dans l'accès au sens de l'oral pour un apprenant débutant, réside dans la découverte de la signification à travers une suite de sons. La perception auditive joue un rôle fondamental dans l'accès au sens et on ne peut percevoir que ce que l'on a appris à percevoir. Par conséquent, cette habilité évolue en cours d'apprentissage jusqu'à la maîtrise du système phonologique de la langue étrangère en question et le développement des compétences linguistiques et langagières.

En effet, expliquent J.P.CUQ et I.GRUCA :

« Identifier la forme auditive du message, percevoir les traits prosodiques ainsi que la segmentation des signes oraux et y reconnaître des unités de sens sont des opérations difficiles, d'autant plus que l'on est conditionner par son propre système phonologique pour apprécier les sons d'une langue étrangère ».

Chapitre II : la pédagogie du projet

Ce sont là des réalités techniques du langage qui demandent une didactique et une pédagogie spécifique, appropriées, qui aident l'apprenant dans sa compréhension et son utilisation de la langue

Afin "d'**apprivoiser l'oreille**" des apprenants, l'enseignant devra mettre en place des activités, comme la reconnaissance des voix, le nombre de locuteurs, le repérage des pauses etc...En effet, ces activités qui favorisent le temps d'exposition à la langue étrangère, permettent d'éduquer l'oreille et " contribuent à une meilleure discrimination auditive "

b- L'écoute

Apprendre à parler une langue implique, d'abord, un travail sur l'écoute. En fait, on apprend une langue en développant évidemment, d'abord, une écoute importante. L'écoute, qui est une activité de la vie quotidienne, occupe une place fondamentale dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Quand on écoute, si l'on ne s'exerce pas à parler, à apprendre les mécanismes de production dans la langue, on ne saura évoluer convenablement dans l'apprentissage de cette langue.

Dans la classe de langue, vu que toute activité de compréhension de l'oral est précédée par l'étape d'écoute, l'enseignant active les différents types d'écoute que l'auditeur natif utilise de manière automatique. Les objectifs d'écoute qu'Élisabeth LHOTE, cités par J.P.CUQ et I. GRUCA, relève comme pertinents dans une situation d'apprentissage sont: écouter pour entendre, pour détecter, pour sélectionner, pour identifier, pour reconnaître, pour lever l'ambiguïté, pour reformuler, pour synthétiser, pour faire, pour juger. Il est donc possible de déterminer plusieurs types d'écoute qui se déroulent soit d'une manière consciente ou bien inconsciente:

- L'écoute de veille, qui se déroule de manière inconsciente et qui ne vise pas la compréhension, mais un indice peut attirer l'attention: par exemple, écouter la radio pendant qu'on fait autre chose;
- L'écoute globale grâce à laquelle on découvre la signification générale du "texte";
- L'écoute sélective: l'auditeur sait ce qu'il cherche, repère les moments où se trouvent les informations qu'il cherche et n'écoute quasiment que ces passages;
- L'écoute détaillée qui consiste à reconstituer mot à mot le document.

Chapitre II : la pédagogie du projet

Tous ces types d'écoute servent à déclencher la motivation et à focaliser l'attention sur un objectif précis. Il est indispensable de placer l'apprenant d'une langue étrangère dans une situation d'écoute active en lui donnant des tâches précises avant l'écoute du document. On peut aussi le préparer à l'écoute par une discussion sur les thèmes ou les aspects culturels abordés. Il est également nécessaire de varier les types de document choisis et de varier également les activités afin de mettre les apprenants en contact avec les différents types de discours et de les amener à développer une bonne stratégie de compréhension pour les conduire à l'autonomie.

1-1 La production orale

L'expression orale, rebaptisée production orale depuis les textes du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer en français dans toutes les situations de communication.

Selon Hélène, SOREZ:

«S'exprimer oralement, c'est transmettre des messages généralement aux autres, en utilisant principalement la parole comme moyen de communication».

L'expression ou la production orale, qui constitue un objectif fondamental de l'enseignement des langues étrangères.

«L'expression sous sa forme orale et écrite constitue avec la compréhension orale et écrite un objectif fondamental de l'enseignement des langues».⁽⁴¹⁾

J.P.CUQ insiste sur le fait qu'il serait inutile de dissocier la compréhension, de la production (expression), les deux compétences sont complémentaires. Le fait d'exprimer requiert des efforts vu le rassemblement de plusieurs facteurs peut engendrer des difficultés, voire des blocages. En effet, comme le souligne J.P.CUQ et I.GRUCA :

«L'association entre le verbal et le gestuel, les traits émotionnels et l'implicite que véhicule l'oral et toutes les formes d'interaction sont autant de facteurs qui complexifient le domaine et peuvent être sources de blocage pour un étudiant étranger ».⁽⁴²⁾

La production ou l'expression orale est la composante qui pose le plus de problèmes à certains apprenants mal à l'aise en prenant la parole en classe. Or, la tâche principale de l'enseignant consiste à faire parler les apprenants. C'est-à-dire à favoriser cette prise de parole. Compréhension ou à celui de la production. On utilise des entretiens, des simulations qui

Chapitre II : la pédagogie du projet

impliquent des résolutions de problème ou des décisions à prendre. On utilise aussi les émissions de radio, les courtes informations (flashes), les bulletins météorologiques, le récit, les consignes de travail, etc.

Dans ce cadre, la lecture à haute voix ou l'oralisation de l'écrit joue également un rôle fondamental dans l'acquisition de la compétence d'expression orale. D'après Monica, VLAD cité par Elie, ALRABADI :

«La lecture-modèle de l'enseignant permet de fournir des bases d'apprentissage de la prononciation correcte en langue étrangère, elle propose une segmentation du texte, segmentation qui va servir de base à l'explication, elle sert enfin pour les questions d'ancrage pour les questionnements qui vont suivre».⁽⁴⁴⁾

La lecture présente ainsi un moyen très intéressant pour un travail sur la langue dans ses différents aspects: prononciation, prosodie, élocution, compréhension, vocabulaire, discussion, interaction, analyse, résumé, synthèse, etc.

La lecture à voix haute est un moyen pour les apprenants de préciser leurs représentations orthographiques et phonologiques des mots. Elle est considérée comme support à l'apprentissage, à l'évaluation et à la compréhension du texte. La lecture est ainsi une base de travail assez pertinente pour travailler différents aspects et fonctions du langage.

Quant à la phonétique, selon J.P.CUQ et I.GRUCA: elle : *«Ne constitue plus un moment de la classe: elle est intégrée à chaque phase ».*⁽⁴⁵⁾

L'enseignement de la prononciation a connu aussi un regain d'intérêt à partir des années 1990 et toutes les méthodes de FLE comportent des activités de prononciation.

La phonétique reste la base de l'acquisition d'une compétence de communication et conditionne la compréhension et l'expression orales.

Dans le domaine de la prononciation, les apprenants ne sont pas tous sur un plan d'égalité. Il est très important de corriger certaines "erreurs" dès le début de l'apprentissage pour qu'elles ne soient pas ancrées. Certaines techniques de correction phonétique permettent d'atténuer ces erreurs de prononciation comme, à titre d'exemple, l'utilisation des exercices de discrimination auditive. Il est également préférable que l'enseignant connaisse le système phonique de la langue maternelle des apprenants afin d'élaborer, au mieux, des exercices adaptés aux particularités de ce système.

Chapitre II : la pédagogie du projet

Par exemple, un arabe ne peut distinguer l'opposition[p]/[b], car cette opposition n'existe pas dans la langue source. Il est donc difficile de reproduire un son si on ne le perçoit pas dans ses caractéristiques propres.

2- Oral /écrit : deux entités complémentaires ?

Les travaux sur la communication montrent que les deux composantes oral/écrit et expression/compréhension sont en étroite corrélation et qu'il est difficile de les dissocier. L'apprentissage de l'une sert à développer l'autre : bien lire implique bien écrire, bien entendre et écouter, bien parler implique bien comprendre et s'exprimer.

Toutefois, le langage oral diffère du langage écrit, les processus engagés par les actes de compréhension et d'expression sont également différents. De ce fait, dans la communication en classe de langue étrangère, on essaie de reproduire les traits authentiques de la communication de la vie de tous les jours.

Cette distinction entre l'oral et l'écrit et entre la production et la compréhension permet de mettre en place des objectifs de formation en fonction des besoins langagiers des apprenants.

Le problème de l'introduction de l'oral en classe et des liens qu'il entretient avec l'écrit se posent en français langue maternelle comme en français langue étrangère. La méthodologie du FLE a pour objet l'enseignement/apprentissage du français à des non natifs de cette langue. Mais le Français Langue Etrangère n'échappe évidemment pas lui-même aux difficultés qui se posent aux méthodes d'enseignement de l'oral. Les apprenants ont besoin d'apprendre à *bien* communiquer, donc à expérimenter différentes situations de communication dans la langue. Expériences qui peuvent leur servir aussi bien à communiquer au niveau de leur environnement immédiat qu'à un niveau plus large (communication dans l'entreprise, relations internationales). Ils ont besoin, dans tous les cas, d'établir des relations avec l'Autre.

Par rapport à l'écrit, l'oral a longtemps été minoré dans l'enseignement des langues étrangères, notamment du FLE. Les méthodes traditionnelles s'occupaient exclusivement du texte et de la langue écrite. Elles ne recouraient à l'oralité que pendant les séquences de lecture à haute voix et quelques exercices grammaticaux, comme le note Rosier (2002, 87), quand il dit que « l'histoire de la didactique montre le mépris de la méthode grammaire/traduction envers l'oral, toujours rangé du côté du spontané, du ludique, de l'expression débridée, source de chahut ». L'oral serait donc vu comme une source de

Chapitre II : la pédagogie du projet

chahut, c'est-à-dire une source de désordre par rapport à l'écrit qui est considéré comme normatif, où s'inscrit un ordre.

Selon Suffys (2000, 29), l'oral en classe, « sous la forme des interactions langagières nécessaires à l'apprentissage, ou la forme plus codée de la parole attendue, heurte de plein fouet la morale et la norme [...]. L'oral plonge celui qui parle dans l'immédiat et l'instantané. Tout se passe en direct, très souvent en urgence ».

Les méthodologies audio-orales et les méthodes audio-visuelles accordaient à l'oral une place importante dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

Cependant, elles faisaient de lui un moyen d'enseignement plus qu'un objectif. Les structures de la langue étaient visées plus que les fonctionnements oraux de la communication et leurs implications linguistiques. L'oral lui-même était pris en compte par le biais d'exercices de correction phonétique.

Depuis les années 1970, avec les approches communicatives, l'oral est devenu un objectif à part entière en mettant en œuvre de nouvelles techniques comme, par exemple, les jeux de rôles et les simulations globales. De nouveaux aspects non verbaux sont pris en compte comme les éléments paralinguistiques, les gestes, les mimiques etc.

Pourtant, dans les pratiques de classe, l'écrit prend le dessus sur les activités de l'oral employé comme une passerelle pour l'apprentissage de l'écrit. « Les activités reposent sur des écrits oralisés ou ritualisés, qui somme toute ne sont qu'un pâle reflet du français parlé. En somme, on efface l'apprenant derrière un français parlé artificiel ou stérile et qui n'offre pas l'occasion d'en saisir les variations, ni son fonctionnement ». (Weber, 2005, 32).

En effet, l'oral est bien présent en classe, dans ses variantes et ses *normes* au service de la structure formelle écrite de la langue. L'oral, dans les pratiques de classe, semble donc être un support de l'écrit. Ce qui explique peut-être le besoin de donner une légitimité à l'oral qui reste beaucoup moins valorisé que l'écrit.

L'oral est perçu négativement, par opposition à l'écrit qui est attaché à la norme.

Face à un écrit valorisé qui représente la norme, l'oral semble être de l'ordre de l'insaisissable, de l'éphémère, de l'abstrait, quelque chose qu'on ne peut matérialiser.

Mais de quel oral s'agit-il ? Doit-on parler de l'oral ou des oraux ? Il faut dire, avertit Nonnon (2000, 83), qu' « une clarification préalable s'impose sur le bien-fondé de parler d'oral au singulier en l'opposant à l'écrit. Revendiquer la légitimité de son étude contre une

Chapitre II : la pédagogie du projet

linguistique centrée sur l'écrit a amené historiquement à le constituer comme objet spécifique, en soulignant les différences entre l'ordre de l'oral et celui de l'écrit ».

L'oral ne serait donc pas une langue en tant que telle, mais une variété de pratiques de la langue. De plus, l'oral connaît des variations selon les locuteurs et les contextes dans lesquels il est pratiqué.

Cependant, la dichotomie oral/écrit ressort en permanence, montrant qu'il y aurait comme une forme d'interdépendance entre les deux. Selon Cuq (2003 : 182), les critiques du concept de norme ont mis fin à quelques assimilations simplistes : à l'écrit les registres standard et soutenu, à l'oral la familiarité.

Or l'examen des productions a tôt fait de révéler tout un continuum de productions orales (des oraux plutôt qu'un oral), allant de formes familières à des discours très élaborés (oral de la conférence, par exemple), et de montrer que cette diversité existe aussi à l'écrit.

Comment donc appréhender l'oral, le saisir comme objet et, surtout, comment l'enseigner, l'évaluer, développer des stratégies didactiques dans ce sens ? C'est sans doute la raison pour laquelle il pose problème aux enseignants.

En France, Rosier (2008, 88) montre que la scolarisation des « genres oraux » rencontre des réticences. On est réticent à l'idée d'un tel enseignement parce que, peut-être, on n'arrive pas encore à définir quel enseignement mettre en place, pour quelle didactique, dans quel contexte, etc. ? Il précise qu'on « ne peut nier les difficultés de l'enseignement de l'oral oscillant entre la généralisation et la pratique occasionnelle »

(Rosier, 2008, 88).

Face à cette conception de l'oral dépendant de l'écrit, certains défendent une vision de l'oral « pur », indépendant de toute intervention de l'écrit. Elle semble très difficilement soutenable dans le cadre de l'enseignement où les formes d'interaction entre l'oral et l'écrit sont multiples.

Dans ce contexte, Dolz et Schneuwly (1998, 62) montrent que « l'analyse des formes d'interaction entre l'oral et l'écrit semblent donc bien différentes en fonction de situations de communication et des objectifs poursuivis ». Les auteurs ajoutent que, « plus généralement, l'observation du travail en classe montre que l'alternance des activités orales et écrites est très fréquente dès qu'on se donne comme objectif la production d'un texte oral ou écrit

Chapitre II : la pédagogie du projet

relativement complexe ». (Dolz et Schneuwly, 1998,62). Lors des activités de classe, les deux activités de l'oral et de l'écrit sont donc souvent simultanées.

Defays (2003, 66) observe pour sa part que, de nos jours et de manière générale, l'écriture ne doit plus être assimilée à une simple transcription de l'oral, ni l'oral à une simple articulation de l'écrit. Selon lui, l'utilisation des nouveaux médias (téléphone portable, courrier électronique, etc.) est en train de changer les rapports entre les deux, tant au niveau des formes qu'ils prennent qu'à celui des rôles qu'ils jouent.

3- Quelles difficultés pour l'enseignement de l'oral ?

Les enseignants et les apprenants envisagent de nombreux problèmes lors de l'enseignement et l'apprentissage de l'oral. Selon Pekarek (2003), *"les élèves sont souvent incapables de communiquer de façon efficace dans des interactions spontanées"*. Pourtant, cet apprentissage fait problème selon l'opinion de l'apprenant en premier lieu qui souligne lui-même la pauvreté lexicale et grammaticale, l'absence de maîtrise phonologique, qui indiquent ses réserves à s'exprimer. L'apprenant est lui-même à l'imperfection des énoncés produits, ce qui le démotive pour choisir souvent la parole.

4- Les phases d'expression orale

-Les activités des jeux de rôles en scène

Ces activités d'expression dirigées sur l'exposition d'écrite par les jeux qui savent choisir, singulièrement, le design d'une caricature, d'un tableau vivant ou d'une scène. En employant de manière réfléchie les jeux de rôles, on peut médiatiser aux apprenants leur richesse culturelle et leur apprendre celui des autres. Les jeux de rôles sont de disposés mises en scène où l'apprenant s'approvisionne dans le corps d'un personnage.

-Les activités du théâtre de lecteurs

Les séquences de spectacle des lecteurs sont des activités d'expression durant lesquelles deux apprenants ou plus lisent un document de façon animée devant un auditoire. Le texte est altéré pour être présenté prenant l'apparence d'expressions et d'histoire.

-Les activités de la conversation avec un interlocuteur

L'entretien avec un individu est un bref entrain d'expression dans lequel l'apprenant se rencontre un interlocuteur et répond à des questions posées par ses amis. Ces activités se permettent ensuite à la lecture d'écrits mettant en scène des interlocuteurs, de même il consent à l'apprenant de certifier sa compréhension du texte en apposant des rapports entre les

Chapitre II : la pédagogie du projet

nombreux formes de l'individu et les faits de son annales. "À partir de ce moment-là, l'enseignement des langues intègre des activités « plus variées et plus « créatrices », comme les jeux, les simulations et les jeux de rôles " (Puren, 2012 [1988] : 258).

C'est difficultés Elles sont diverses :

- la pratique de l'oral est transversale à toutes les disciplines
- l'oral implique aussi un travail sur le corps et la voix
- la pratique de l'oral est dépendante du vécu de l'élève (contexte socioculturel)
- l'oral ne laisse pas de traces
- l'oral est spontané : ce qui est dit est dit. Quand un élève s'exprime on ne peut pas lui faire revenir sur son propos.
- faire parler les élèves est très gourmand en temps

5- Les stratégies d'enseignement / apprentissage de l'oral en FLE

Les stratégies d'enseignement / apprentissage de l'oral sont en rapport étroit avec la situation de la communication pédagogique et le contexte spatio-temporel de la classe FLE.

Il existe trois stratégies d'enseignement de l'oral. La modalisation. La correction. L'interaction (avec la correction).

5-1 La modalisation

Elle nécessite de donner l'enseignement à ses apprenants un cours comme modèle, (vocabulaire, structure langagiers pour faire acquérir par l'apprenant oralement . Ses apprenants utilisent des énoncés. c'est-à-dire des phrases et des mot en relation directe avec le cours.

5-2 La correction

Elle nécessite à l'enseignant de corriger les erreurs de l'oral de l'apprenant pendant l'apprentissage, ses erreurs concernant l'intonation ou la production des phonèmes.

5-2 L'interaction (avec la correction)

C'est la relation entre l'enseignant et l'apprenant ou entre l'apprenant dans la classe qui permet à l'apprenant d'utiliser la langue oral et l'enseignant corrige automatiquement les erreurs pour améliorer la capacité et discursive de l'apprenant.

Chapitre II : la pédagogie du projet

CONCLUSION

La didactique des langues étrangères s'intéresse aujourd'hui davantage à l'oral qui fait l'objet de nombreuses recherches au niveau de la méthodologie d'enseignement.

Quelques-uns des principaux problèmes de l'enseignement/apprentissage de l'oral sont : la variation qu'offre celui-ci, le problème de sa définition, de son évaluation et de sa relation avec l'écrit.

La puissance du modèle de l'écrit fait toujours largement partie de l'imaginaire des apprenants et des enseignants. L'écrit domine encore les pratiques de classe et continue à être utilisé dans l'enseignement même de l'oral. Cependant, il est à souligner qu'il est possible de les dire de Weber (2006, 33), « dépasser ce cloisonnement de l'écrit oralisé qui n'est pas de l'oral vivant : sortir du circuit de l'écrit, ce n'est pas être condamné à s'inscrire dans un procès de dévalorisation » de la langue apprise. Bien au contraire, la prise en compte de l'oral dans tous ses aspects et ses variations peut être un élément enrichissant et valorisant de la langue.

Quoiqu'il en soit, l'exercice de l'oral devient de plus en plus important. Le développement de la communication et de ses méthodes, sa mise en valeur de plus en plus prégnante dans la société, notamment dans le domaine professionnel (besoin de maîtriser les techniques de l'entretien d'embauche, d'admission aux grandes écoles, à certaines universités, à des concours, etc.) rendent le développement de la didactique de l'oral de plus en plus importante, surtout en matière quand d'apprentissage d'une langue étrangère.

Nous pouvons dire qu'il est tout à fait légitime d'enseigner l'oral comme objet à part entière en classe de langue, de façon à ce que les apprenants prennent en charge leurs propres apprentissages et que l'enseignement de l'oral ne demeure plus un fardeau ni pour les enseignants ni pour les apprenants.

Enfin, il est à noter que l'enseignant doit guider les apprenants dans le processus d'acquisition d'une compétence de communication orale et leur fournir les moyens qui leur permettent [d'auto-apprendre]. Dans ce sens, il faut s'intéresser davantage aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et voir quel rôle elles peuvent jouer dans l'autonomisation de l'apprentissage et de l'évaluation.

chapitre III:
la prise en charge
de l'enseignement
/
apprentissage de
l'oral au primaire

Chapitre III : la prise en charge de l'enseignement / apprentissage de l'oral au primaire

Introduction

Un bon apprentissage d'une langue étrangère exige un bon enseignement de l'orale, c'est pour cela il est important de vérifier le rôle de l'orale dans l'enseignement / apprentissage chez les élèves de 5^{ème} année primaires à travers les séances d'observation réalisées afin d'identifier les difficultés dans l'enseignement de la langue française.

1- Terrain de l'enquête

Notre enquête s'est déroulée dans une école primaire dénommée Bouda Mohand Said à Bouzeguene.

2- Le corpus

pour la réalisation de cette enquête nous avons choisi une classe de 5^{ème} année primaire comme échantillon à étudier, parce que c'est en cette année qu'il va acquérir une certaine maîtrise de la langue française, la classe est composée de 35 élèves, cette classe comporte différents apprenants, 18 filles et 17 garçons, en effet, les niveaux des apprenants sont hétérogènes; c'est-à-dire qu'il varie d'un apprenant à l'autre, les séances auxquelles nous avons assistés étaient réservés à la compréhension orale et la comptine.

3- La méthode du travail

Notre recherche cible le niveau de la 5^{ème} année primaire où nous avons assisté à une activité de l'orale pratiquée par un enseignant de l'école Bouda Mohand Said avec ses apprenants elle a utilisé les élèves par leur pré requis, en gros par leur compétence.

Chapitre III : la prise en charge de l'enseignement / apprentissage de l'oral au primaire

4- Fiche pédagogique

Cours : 5^{ème} AP.

Séance : 01.

Durée : 45min

Projet : lire et écrire un texte documentaire (informatif).

Séquence 01 : présenter un animal.

Discipline : oral / compréhension.

Composante de la compétence :

- Saisir la portée du message oral.

Objectif d'apprentissage :

- Repérer le thème général.

- Extraire le thème général.

Activité : écoute d'un support oral pour repérer le thème et relever des informations.

Matériel : support audio-visuel / image / jouets

Déroulement de la séance

▪ PREREQUIS

- Bref rappel du sujet du projet écoulé :

Mise en situation

- Amener les enfants à identifier des animaux sous forme de jouet

- Faire une des types d'animaux (à partir de leur habitant) en leur posant la question suivante :

- Quels sont les types d'animaux que tu connais ? – domestiques, sauvages.

Proposer aux enfants un petit jeu sous forme de devinettes (afin de découvrir quelques animaux et de les sélectionner) :

- Je suis le meilleur ami des enfants, j'aime chasser les petites souris.

- Je suis très grande et grâce à mon long cou je mange au sommet des arbres.

- J'ai de grandes oreilles et une longue trompe qui sert à boire de l'eau.

- J'ai une belle fourrure rousse, je suis très malin et je suis un personnage connu.

- Je suis un bel oiseau et je réveille les paysans très tôt le matin grâce à mon cocorico.

Phase de découverte et d'observation méthodique : (toutes les questions doivent être posées avant les écoutes).

Chapitre III : la prise en charge de l'enseignement / apprentissage de l'oral au primaire

- La pré-écoute (sans le son) : les apprenants découvrent la vidéo, puis ils émettent des hypothèses de sens. L'enseignement doit accepter toutes les propositions et les mentionner au tableau.

Il s'agit de quel animal ?	Est-ce qu'il est domestique ou sauvage ?

Phase d'analyse

- La 1^{ère} écoute avec le son où les apprenants toutes la vidéo afin de vérifier les hypothèses émises.

Phase de manipulation et de reformulation

- La 2^{ème} écoute : l'enseignement doit poser une question avant de rediffuser la vidéo toute en faisant des arrêts sur certains passages afin d'assurer la compréhension et cela en faisant appel à leur écoute sélective.

- Est-ce que le mal et la femelle ont le même pos ?
- Comment sont les poils de l'ours blanc ?
- Où vit l'ours blanc ?
- Que signifie le mot banquise ?
- Que mange l'ours polaire ?

Phase d'évaluation

Amener les apprenants à formuler une synthèse orale sur l'animal étudié.

- Demander aux élèves de remplir une carte d'identité de l'animal étudié pendant la séance (l'ours polaire) en utilisant les informations de la boîte à outils.

Observation

Dans cette enquête on remarque que la majorité des élèves ne parlent pas la langue française. On remarque aussi que la plupart des élèves ont des problèmes en conjugaison et en vocabulaire.

Les élèves ont des difficultés de prononciation des consonnes, la mauvaise maîtrise consonantique, qui se trouve dans plusieurs points :

- Articulation des consonnes nasales \tilde{o} / \tilde{a} / \tilde{e}
- Articulation des consonnes étrangères du système consonantique arabe : p/b.

Chapitre III : la prise en charge de l'enseignement / apprentissage de l'oral au primaire

5- présentation de l'enquête

Le questionnaire qui fait parti de notre travail de recherche est destiner aux enseignants de 5^{ème} année primaire concernaient la pédagogie de l'orale en Algérie, il se compose de 12 questions distribuer a 10 enseignants de 8 primaire de la Commune de Bouzeguene (Houra, Bouzeguene Centre, Sahel, Ait Said, Ait Ferrache, Ait Salah, Ahrik, Takoucht)

Question 01 : La classe prise en charge

Réponses	Nombre de réponses	pourcentages
3 ^{ème} AP	3	30 %
4 ^{ème} AP	2	20 %
5 ^{ème} AP	5	50 %

Les pourcentages montrent que les enseignants prennent en charge presque les trois niveaux, ceci est dû, selon nous, au fait qu'au primaire, le nombre d'enseignements de français.

Question 02 : les leçons de l'oral motivent-elles les élèves de 5^{ème} Année primaire

Réponses	Nombre de réponses	pourcentages
Oui	03	30 %
Non	07	70 %

La majorité des enseignements trouvent que les leçons de l'oral ne motivent pas les élèves.

Question03 : Les supports audio-visuels sont-ils authentiques et accessibles à l'élève de 5^{ème} Année primaire?

Réponses	Nombre de réponses	pourcentages
Oui	03	30 %
Non	07	70 %

La majorité des enseignements pensent que les supports audio- visuel ne sont pas authentique et accessible a l'élève de 5^{ème} année primaire

Chapitre III : la prise en charge de l'enseignement / apprentissage de l'oral au primaire

Question 04 : Pensez-vous que le volume horaire imparti à l'oral est suffisant ?

Réponses	Nombre de réponses	pourcentages
Suffisant	02	20 %
Insuffisant	08	80 %

Nous observons qu'il y a une grande différence entre les avis des enseignants concernant le volume horaire destiné à l'oral dans le programme du FLE de la 5^{ème} Année primaire (20 %) et (80 %), où la majorité voit que le volume des horaires est insuffisant pour enseigner l'oral qui porte une grande importance dans l'apprentissage d'une langue.

Question05:quelles sont les pratiques les plus bénéfiques en classe?

Réponse	Nombre	pourcentage
Les jeux de rôle	5	50%
Dialogue	2	20%
Jeux ludiques	2	20%
débat	1	10%

Pour améliorer l'oral de FLE 50 % des enseignants préfèrent les jeux de rôle, 20% les dialogues et les jeux ludiques et 10% le débat.

Nous soulignons que les jeux de rôle sont en premier lieu, un appui pour l'amélioration de l'oral du PLE des apprenants de la 5^{ème} année primaire.

Question06: est ce que les élèves trouvent des difficultés à la pratique de l'oral?

Réponse	Nombre de réponses	pourcentage
Oui	9	90%
Non	1	10%

Les 90% des enseignants affirment que les apprenants trouvent des difficultés à la pratique de l'oral, et ces difficultés lorsqu'ils s'expriment en français car ce n'est pas leur langue maternelle.

Chapitre III : la prise en charge de l'enseignement / apprentissage de l'oral au primaire

Question07: le genre de difficultés liées à la pratique de l'oral:

Réponse	Nombre de réponses	pourcentage
Prononciation	8	80%
La liaison	2	20%
D'autres	0	0

Dans cette analyse, nous avons constaté que 80% des enseignants trouvent que les apprenants trouvent de grandes difficultés dans la prononciation des phrases, 20% pensent que la liaison (genre et nombre) et le problème des apprenants,

Question08: quels sont les facteurs à l'origine de ce problème?

Réponse	Nombre de réponses	pourcentage
Milieu social et familial	7	70%
Méthode d'enseignement	3	30%

La plupart des enseignants; 70% voient que le milieu social et familial qui favorisent les problèmes et 30% disent que les méthodes d'enseignement sont les facteurs à l'origine de ce problème

Question 09: quelles sont les méthodes que vous utilisez pour résoudre les difficultés rencontrées par vos élèves?

Réponse	Nombre de réponses	pourcentage
Approche par compétence	5	50%
Approche communicative	2	20%
Méthode traditionnelle	2	20%
Autres	1	10%

Les réponses obtenues des enseignants nous montrent que c'est l'approche par compétence qui est le plus utilisé pour les enseignants avec 50%, suivi de l'approche communicative 20%, nous avons également constaté qu'il y a 2 enseignants sur 10 qui disent qu'ils préfèrent la méthode traditionnelle.

Chapitre III : la prise en charge de l'enseignement / apprentissage de l'oral au primaire

Les réformes du système éducatif sont venues pour exclure les méthodes traditionnelles en laissant la place aux nouvelles approches qui donnent l'autonomie à l'élève mais malheureusement, nous trouvons encore ces méthodes chez certains enseignants.

Question 10: recourez-vous à la langue maternelle lors de l'enseignement de l'oral?

Réponse	Nombre de réponses	pourcentage
Oui	01	10%
Non	06	60%
Parfois	03	30%

L'utilisation de la langue maternelle est permise en classe d'après 10% seulement des enseignants, 60% refusent l'utilisation d'autres langues à part le français, et le reste des enseignants utilisent parfois le kabyle et l'arabe en classe pour que les apprenants comprennent mieux.

Question 11: le cours de l'oral traite-t-il les apprenants à prendre la parole aisément?

Réponse	Nombre de réponses	pourcentage
Oui	1	10%
Non	7	70%
Pas toujours	2	20%

Bien que les enseignants choisissent des supports authentiques et accessibles aux élèves du primaire, toutefois, ceci ne permet pas toujours à l'élève de prendre, pour autant, la parole aisément en classe.

6. Résultats de l'enquête

Nous remarquons que pour enseigner l'expression orale, les enseignants pratiquent tous la même méthode (question / réponse) mais avec des techniques pédagogiques différentes, certains optent pour les gestes, d'autres pour le dessin, l'image ou les textes oralisés. Par ailleurs, les différentes activités orales ne sont pas prises en considération alors que dans l'approche par compétence, on doit mettre l'élève dans une situation de communication réelle afin qu'il puisse produire.

Chapitre III : la prise en charge de l'enseignement / apprentissage de l'oral au primaire

Les jeux de rôle, les pièces de théâtre, les exposés oraux nous semblent les plus appropriés pour le développement de cette compétence. Elles peuvent également faire sortir l'élève de sa coquille, en effet, grâce à ces activités, l'enseignant peut prendre en charge les styles d'apprenant (me timide, le réservé...etc.).

En effet, comme le dit si bien Evelyne Charmeux: "pouvoir prendre la parole n'est pas un don, c'est le résultat d'un apprentissage".

Autre point, mes enseignants n'interviennent dans l'expression orale des apprenants pour terminer une phrase ou donner le terme inconnu de l'élève.

Cette interruption a une fonction positive car l'enseignant porte secours à l'élève dans certaines pannes. En revanche, une interruption continuelle peut bloquer l'apprenant surtout lorsqu'il commet des erreurs.

L'enseignant tient donc un rôle primordial vis-à-vis des erreurs de l'apprenant par sa réaction, si un enseignant sanctionne une erreur faite par l'apprenant, il peut le bloquer, ce dernier pensera que l'enseignant attend seulement les réponses correctes et exactes. Or, il convient de modifier le statut de l'erreur que l'on progresse.

L'attitude de l'enseignant doit inciter à la communication. Il doit être attentif, ne rien faire pendant que l'élève parle. La classe devrait être un lieu sécurisant pour ses élèves. Il doit écouter son élève jusqu'au bout, sans lui couper la parole.

En effet, l'enseignant de l'expression orale suppose des connaissances et des compétences hautement spécialisées.

Ce qui est important c'est que les enseignants repèrent le plus tôt possible (surtout en début d'année) mes élèves qui ont des difficultés en expression orale et adaptent ainsi l'enseignement en fonction de leurs besoins d'apprentissage afin d'apporter leur aide et mettre en œuvre des activités d'enseignement correctif.

Chapitre III : la prise en charge de l'enseignement / apprentissage de l'oral au primaire

Conclusion:

Ce questionnaire nous a permis d'évaluer l'échec qui relève des réponses des enseignants, ils confirment les difficultés de l'oral en classe de FLE. Nous avons synthétisé que l'élève n'est pas habitué à parler la langue française. Nous supposons que l'entourage social et familial de l'élève ne l'aide pas à s'habituer à une langue nouvelle, on croit aussi que les méthodes d'enseignement ce sont le problème de l'échec scolaire car l'enseignement du français au cycle primaire commence par la troisième année primaire et les élèves ne savent pas à comprendre à deux ans tout le programme du français.

***conclusion
générale***

Conclusion générale

L'enseignement /apprentissage du FLE détient une place importante dans le domaine scolaire, il s'exerce sur la base d'un contrat didactique dont l'objectif est de permettre aux apprenants de communiquer oralement en langue française, cette tâche nécessite une intégration des élèves grâce à une pédagogie d'enseignement adaptée à leurs capacités d'assimilation, car il n'est pas facile de faire entrer un apprenant dans une tâche langagière en langue étrangère.

Tout -fois, l'on se rend compte qu'au bout de 3ans d'apprentissage et de pratique de l'oral, les élèves de 5^{ème} année primaire n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de l'oral et même qu'ils ont d'énormes lacune. Étudier l'enseignement, apprentissage de l'oral au fondamental algérien, tout en se penchant sur les difficultés, lacunes des apprenants de 5^{ème} année primaire à été l'objectif que nous nous somme assigner au début de ce travail de recherche. pour ce faire nous avons soumis un questionnaire à 10 enseignants du cycle primaire et nous avons assister à une séance de compréhension de l'oral au sein d'un établissement scolaire: <BOUDA MOUHAND SAID>.

En Algérie l'apprentissage du FLE débute dès la classe de la 3^{ème} année primaire, il se focalise sur l'oral ; parce que il est considéré que tout apprentissage d'une langue doit être oral avant de l'être en écrit, sans oublier que l'oral pour un élève au primaire (enfant) est un moyen d'expression de son imagination, et un bon support de perception.

En guise de conclusion, la compétence orale constitue une forme très importante et efficace de rôle de l'enseignant pour permettre aux apprenants d'assimiler ainsi que réfléchir, non seulement ce qu'ils savent ou ce qu'ils ignorent, mais aussi ce qu'ils n'ont pas la possibilité à le faire. Donc, il faut encourager les apprenants dans la classe de langue à exprimer leurs idées et à écouter les points de vue de leurs camarades. On peut dire que les exercices peu complexes de lecture et de suite aux interrogations ne développent pas leur réflexion et leurs idées tant que les occupations au cours desquelles ils doivent étendre leurs idées à des situations adéquates. Le domaine des échanges oraux comprend trois volets: l'audition, l'interaction et la production orale. Les qualités en expression orale que l'apprenant favorise l'évolution de ses habiletés en lecture car les savoir-faire en lecture sont rigoureusement reliées à la capacité d'adopter la langue dans des contextes authentiques et diversifiés, la compétence de communication relèverait de facteurs cognitifs, psychologiques et socioculturelles dépendant étroitement de la structure sociale dans laquelle vit l'individu et reposerait donc, en simplifiant quelque peu, non seulement sur une compétence linguistique

La didactique de l'oral en FLE s'effectue selon deux activités ;compréhension et expression orale en utilisant des différents supports qui enrichissent et facilitent la tâche de l'enseignant en adaptant une pédagogie basée sur la créativité de l'enseignant qui prend en considération le développement cognitif des apprenants et leurs besoins psychologiques pour réduire les obstacles pouvant se présenter lors des interactions en classe ; cette pédagogie contribue aussi au développement de sentiment de satisfaction de soi-même chez l'apprenant pour qu'il progresse dans son acte d'apprentissage à travers des pratiques qui le motivent ;parmi ces activités ludiques, le jeu constitue actuellement un moyen important de motivation pour les apprenants.

Les apprenants ont trouvé pendant le jeu en classe un espace d'épanouissement, de joie et de détente ainsi qu'un apprentissage et une acquisition facile de la langue tout en donnant aux interactions orales une grande importance.

Donc le jeu peut être considéré comme l'une des méthodes efficaces dans l'enseignement/apprentissage de l'oral en FLE qui encourage et facilite l'acquisition de la langue chez les apprenants, c'est un moyen qui les stimule par ses avantages.

De nos jours on vit dans un monde où la technologie est en grande évolution , l'enfant en apprenant par le jeu est beaucoup plus attiré par les outils technologiques qu'il trouve à sa disposition dès son très jeune âge (ordinateur, mobile, I pad, jeux électroniques...) donc les enseignants ont besoin d'être formés d'appliquer d'autres méthodes d'apprentissage basées sur des nouveaux supports didactiques modernes comme le tableau TNI (le tableau numérique interactive),la classe virtuelle ,jeu sur internet ...etc.

Il est à signaler dans cette optique que le contact de l'enfant avec tout ce qui est jeu doit être d'une manière progressive, ainsi l'élève est appelé à commencer de jouer par des objets simples faisant partie de la nature pour arriver finalement à manipuler les outils technologiques précédemment citées.

bibliographie

Bibliographie

- Abou Haidar, L. (2018), *De la linguistique à la didactique, regard croisés en phonétique. Oralité, variabilité, corpus*, Mémoire présenté en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Grenoble : Université Grenoble Alpes.
- Abou Haidar, L., Stauber, J. (2015), « Typologie des données en FOS », *Journée d'étude « collecte de données en français sur objectif spécifique »*, *Points communs*, n°2, p. 44-53
- BENAMAR Rabéa, *Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire algérien. Enjeux et perspectives*, Thèse de Doctorat en didactique, Université Aboubakr BELKAID, TELEMENEN, *UFR des Lettres et des Langues*.2012.
- Berger, C. (2016), « La graphophonologie pour la remédiation des erreurs : application aux apprenants arabophones », dans L. Abou Haidar & R. Llorca (Coord.), « L'oral par tous les sens : de la phonétique corrective à la didactique de la parole », *Recherches et applications – Le français dans le monde*, 60, 106-117, Paris : CLE International.
- BÉRARD Evelyne, *L'approche communicative, Théorie et pratiques*, Paris, CLE International, Coll. DLE, 1991.
- Catach, N. (1980), *L'orthographe française*, Paris : Nathan université.
- Clements, G. N. (2005), “The role of features in speech sound inventories”, dans E. Raimy & C. Cairns (Eds.), *Contemporary views on architecture and representations in phonological theory*, Cambridge, MA : MIT Press.
- CUQ Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris ,CLE International,2003.
- Corder, S. (1980), « Que signifient les erreurs des apprenants ? », *Langages - Apprentissage et connaissance d'une langue étrangère*, 57, 9-15.
- Dabène, L. (1994) *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues : les situations plurilingues*, Paris : Hachette.
- Detey, S., Durand, J., Laks, B., Lyche, C. (2010), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignant*, Paris : Editions Ophrys.

- Detey, S., Kawaguchi, Y. (2008), « Interphonologie du français contemporain (IPFC) : récolte automatisée des données et apprenants japonais », *Journées PFC : phonologie du français contemporain - Variation, interfaces, cognition*, Paris.
- Durand, J., Laks, B., Lyche, C. (Eds.) (2003), *La prononciation du français dans sa variation*, La tribune internationale des langues vivantes, 33.
- Embarki, M., Abou Haidar, L., Zeroual, C., Naboulsi, R. (2016), « Les apprenants et leur prononciation du français : description pédagogique. Les arabophones », dans S. Detey, I. Racine, Y. Kawaguchi & J. Eychenne (Dir.), *La prononciation du français dans le monde. Du natif à l'apprenant*, (pp. 103-110), Paris : CLE International.
- Gadet, F. (1997), *Le français ordinaire*, Paris : Armand Colin.

Dictionnaires

- 1. RAY, A. (1999), *Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui*, Canada.
- 2. Dictionnaire, (2006) *le petit LAROUSSE illus*

Sitographie

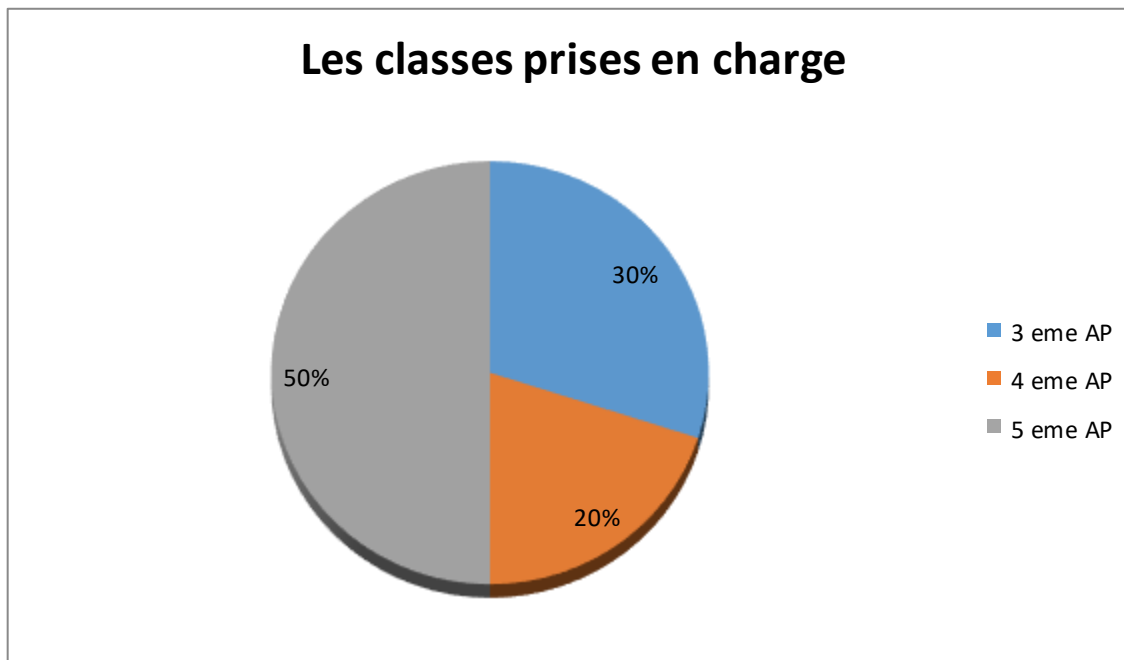
- <http://www.m.education.edu.dz>
- <http://www.érudit.org>
- <http://www.ciep.fr>/<http://www.lepointdufle.net/p/fle-internet.htm>.
- <http://www.Persee.fr>
- <http://www.christian-puren.com>
- <http://www.oasis.fle>
- <http://www.Merieu.com>
- <http://tice18.tice.ac-orleans-tour.fr>. Sylvie Plane

Mémoires

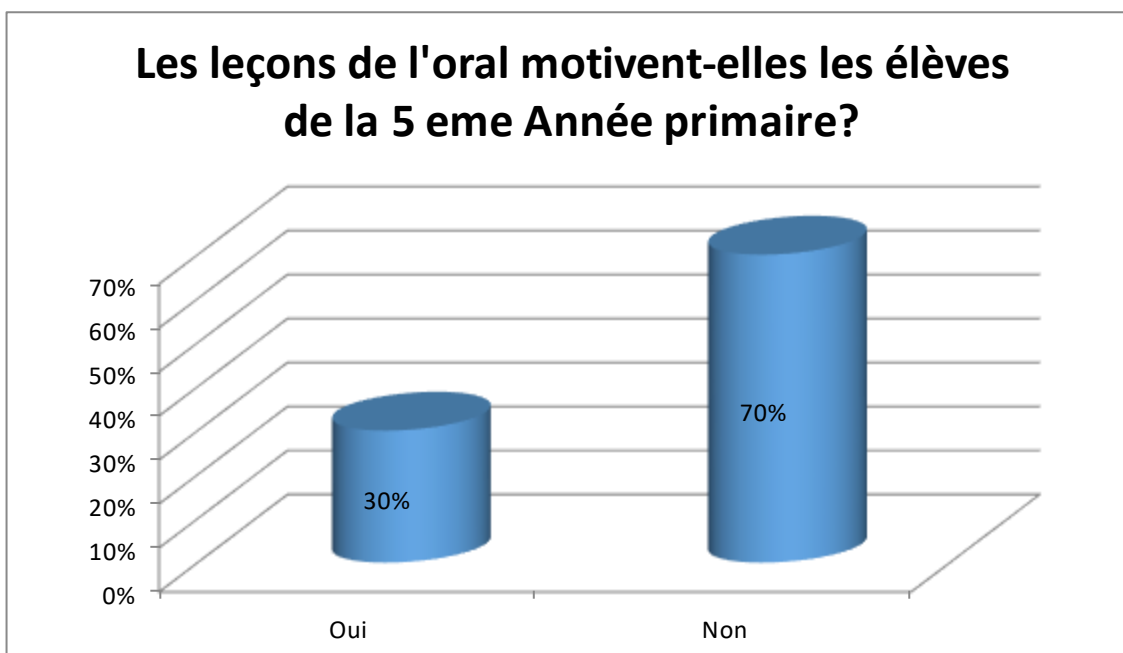
- Les activités orales au cycle moyen cas de classe de 2 et 3 AP, université de COSTANTINE.
- Programme de la 5^{ème} année primaire (langue française).

les annexes

Annexe 01.

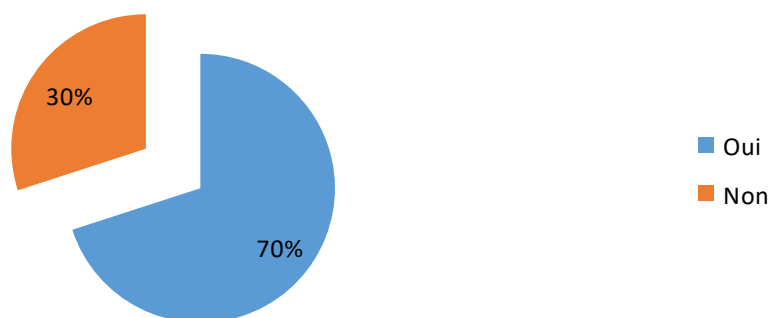


Annexe 02.



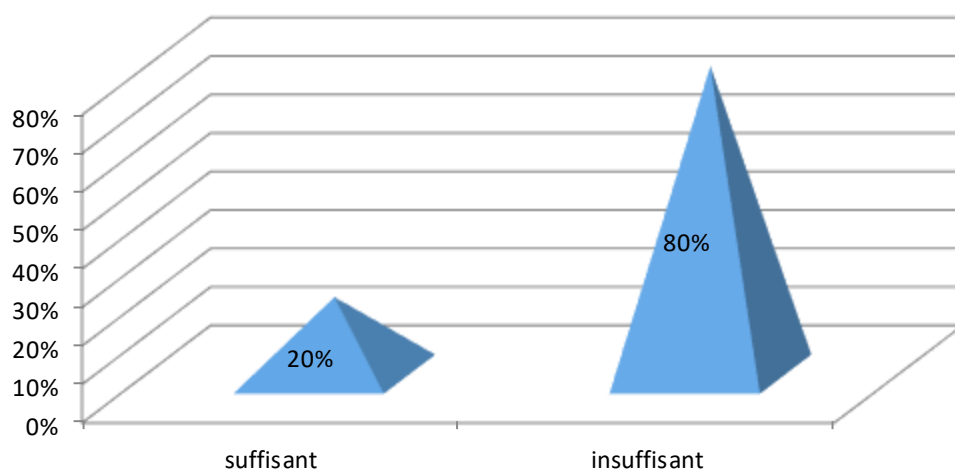
Annexe 03

Les supports audio-visuels sont-ils authentiques et accessibles à l'élève de 5ème Année primaire?

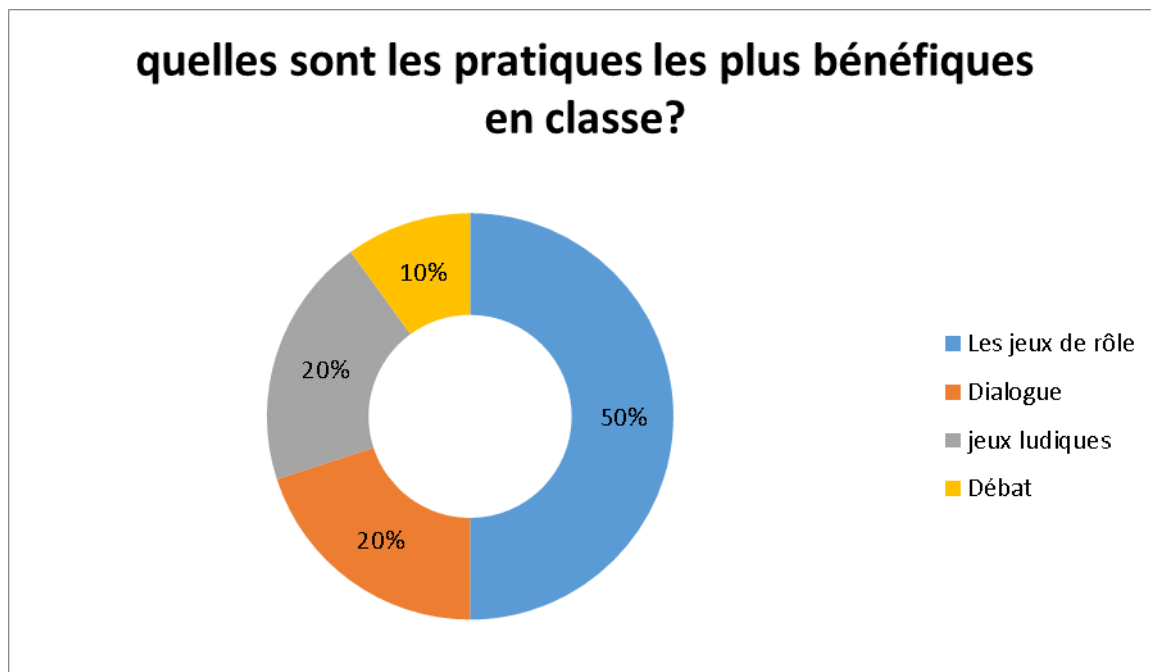


Annexe 04

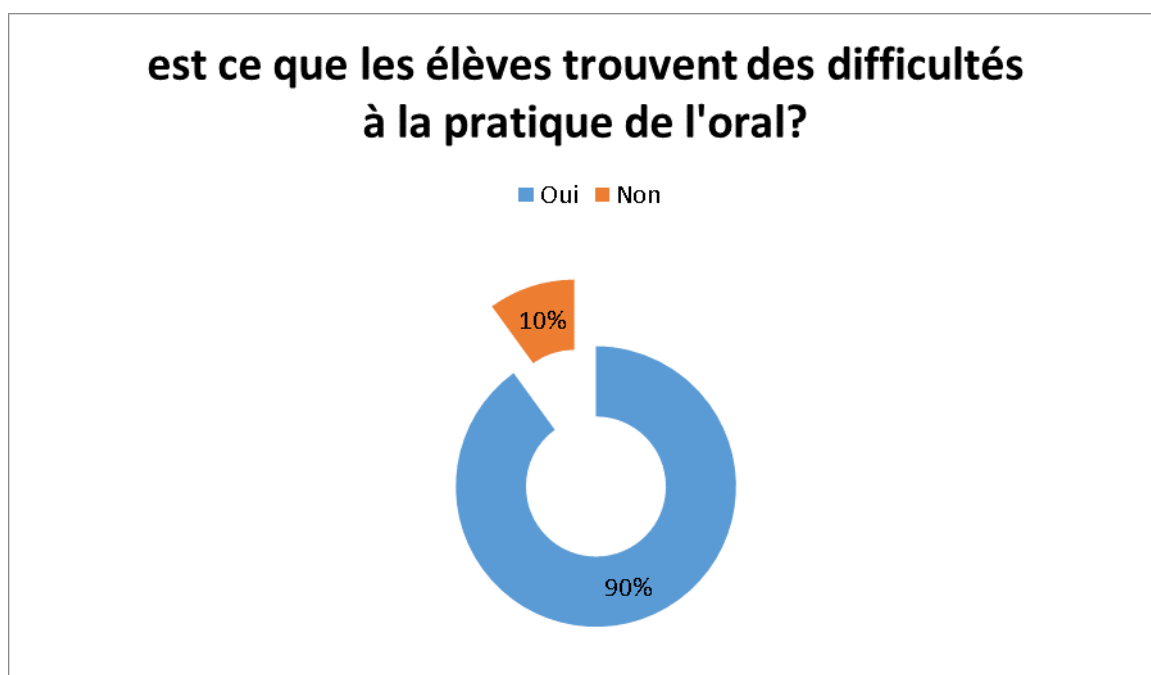
Pensez-vous que le volume horaire imparti à l'oral est suffisant ?



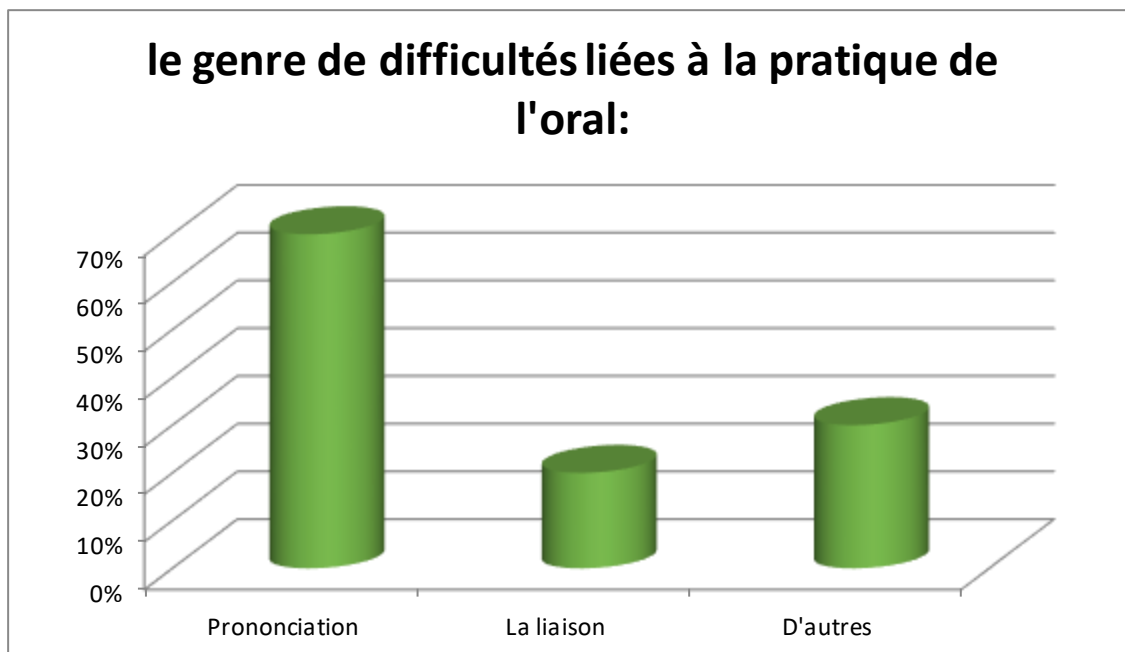
Annexe 05



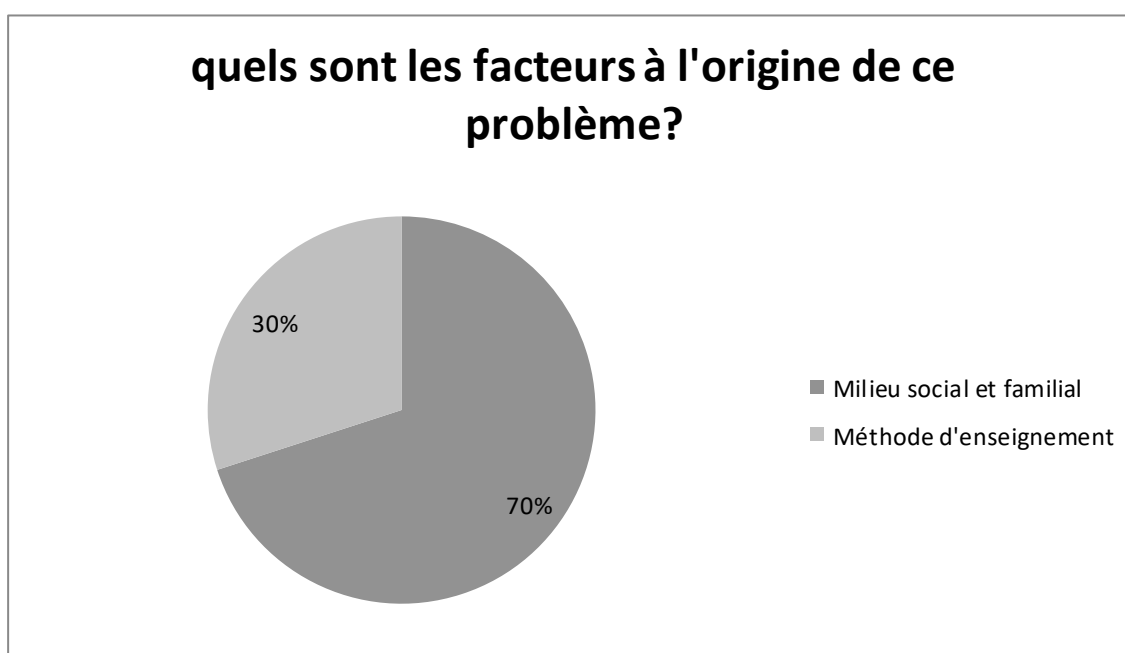
Annexe 06



Annexe 07

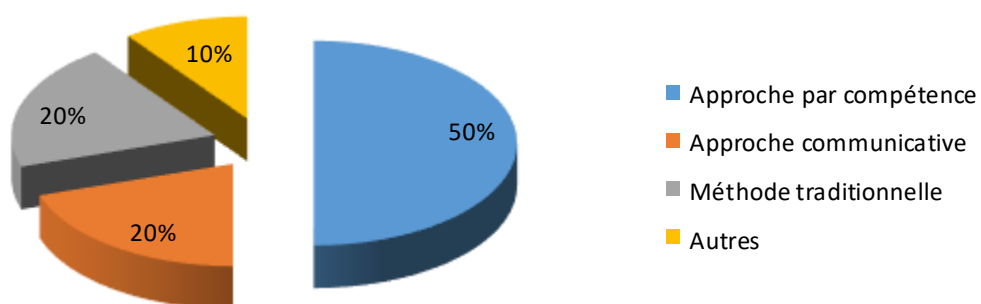


Annexe 08



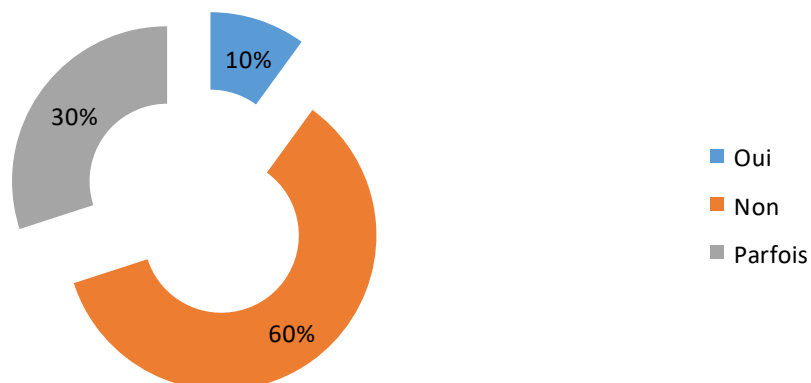
Annexe 09

quelles sont les méthodes que vous utilisez pour résoudre les difficultés rencontrées par vos élèves?

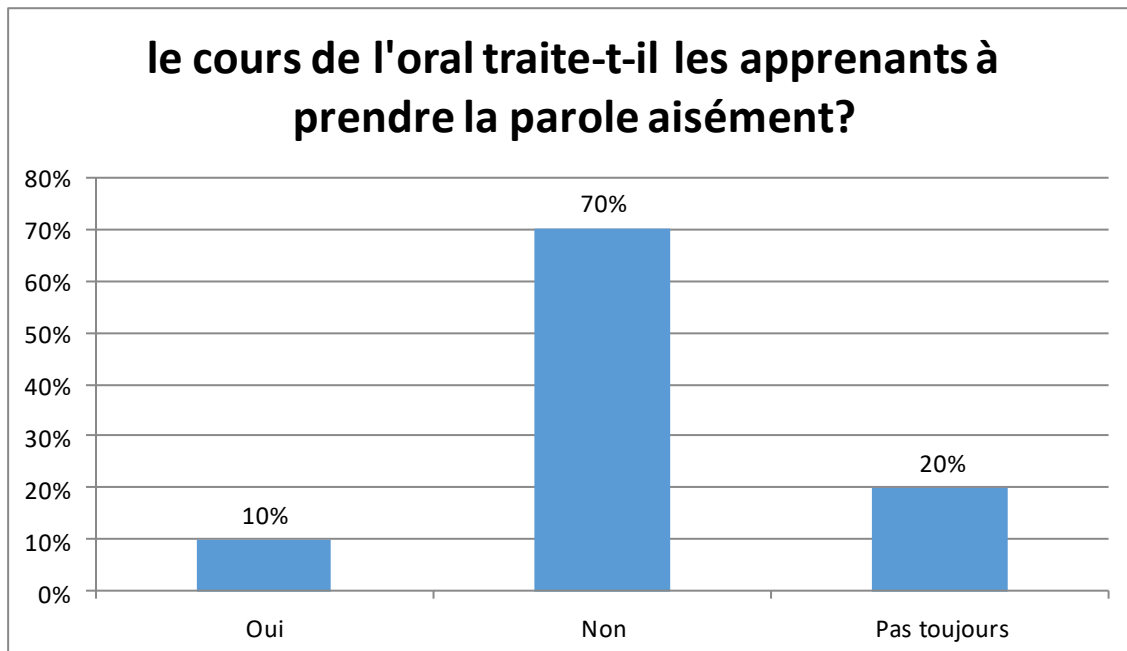


Annexe 10

recourez-vous à la langue maternelle lors de l'enseignement de l'oral?



Annexe 11



résumé

Résumé

Français

L'oral occupe une place de choix dans l'enseignement/apprentissage de la langue, ce dernier permet de réduire les inégalités scolaires, d'améliorer la transmission des savoirs et de développer la confiance et l'estime de soi de chaque élève.

Afin de fonder une vraie base de la didactique de l'oral, des recherches se sont penchées sur le problème d'outillage de l'oral au service de l'enseignement, mais seulement ces derniers leurs recherches sont basées exclusivement sur l'oral du Français maternelle et qu'elles sont destinées à des apprenants jeunes (primaire, collège).

Anglais

The oral occupies a place of choice in teaching, learning the language ,the latter makes it possible to reduce educational inequalities improve the transmission of knowledge and develop the confidence and self_esteem of each student ,in order to establish a real basis for oral didactics , research has looked into the problem of oral tools in the service of teaching ,but only the latter their research is based exclusively on the French mother tongue and that it is intended for young learners.

TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	07
La première partie:	
Chapitre I : L'oral en classe de français langue étrangère (FLE)	
Introduction.....	11
1. définition de quelques termes.....	11
1.1. L'oral.....	12
1.2. Définition de l'enseignement	12
1.3. L'apprentissage.....	12
1.4. Expression orale.....	12
2. La place de l'oral en méthodologie de l'enseignement des langues.....	14
2.1 La méthodologie traditionnelle.....	14
2.2 La méthodologie naturelle.....	15
2.3 La méthodologie directe.....	16
2.4 La méthodologie active.....	16
2.5 La méthodologie audio-orale.....	17
2.6 La méthodologie structuro-globale audiovisuelle SGAV.....	17
2.7 L'approche communicative.....	18
2.8 L'approche actionnelle.....	18
3 Objectifs de l'enseignement/apprentissage de l'oral.....	19
4 spécificité de l'oral.....	21
4.1 Les traits de l'oralité.....	21
4.2 Le jeu social.....	21
4.3 Le corps.....	22
Conclusion.....	23
Chapitre II : la pédagogie du projet	
Introduction.....	25
1. Qu'est-ce qu'une compétence orale.....	25
1.1. La compréhension orale.....	25
1.2. La production orale.....	29
2. Oral/écrit : deux entités complémentaires.....	31
3. Quelles difficultés pour l'enseignement de l'oral.....	34

4. Les phases d'expression orale.....	34
5. Les stratégies d'enseignement de l'oral.....	35
5.1 La modalisation.....	35
5.2 La correction.....	35
5.3 L'interaction (avec la correction).....	35
Conclusion.....	36
Chapitre III : la prise en charge de l'enseignement/apprentissage de l'oral au primaire	
1- Introduction.....	38
2- Terrain de l'enquête.....	38
3 - Le corpus.....	38
4- Méthode de travail.....	38
5- Fiche pédagogique.....	39
6- Présentation de l'enquête.....	41
7- Résultat de l'enquête.....;	44
8- Conclusion.....;	46
Conclusion générale	
Bibliographie	
Annexes	